SPORTS

LE MENU DOMINICAL

DU 28 MARS 1943

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

A Fives, stade J. Lemaire, à 15 h. : S.C. Fivois-U.S. Mans.

A Wattrelos, stade A. Prouvost, à 15 h. : Excelsior R.-T.-Red Star O.

A Lens, stade F. Bollaert, à 15 h. : R.C. Lens-Stade de Reims.

CHAMPIONNAT DU NORD EXCELLENCE

A 15 h., sur le terrain du club premier nommé :
E.S. Bully-R.C. Lens.
O.I.C. Lillois-U.S. Bruay.
R.C. Arras-U.S. Auchel.
Stade Béthunois-C.S. Avion.
S.C. Douai-Amiens A.C.
U.S. Valenciennes-R.C. Roubaix.
S.B. Oignies-R. Carvin.
S. Roubaisien-Denain A.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DU NORD EXCELLENCE

U.S. Tourcoing-A.A.E. Dorignies.
R.S.C. Marly-B.C. Dechy.
Courchelettes-A.G. Thumeries.
U.S. Marquette-O.I.C. Lillois.

BOXE

A Lille, salle de l'Orphéon, à 15 h. : Championnats interrégionaux amateurs : Flandres-Haute Normandie.

RUGBY

A Lille stade V. Boucquey à 14 h. 45 : Flandres-Ile de France.

LUTTE

A Harnes, salle des fêtes à 14 h. 30 : Gala au profit des prisonniers.

NATATION

A Lille, Bains municipaux boulevard Papin, à 15 h. : Réunion du P.N. Lille.

HOCKEY

A Roubaix, parc municipal des Sports à 15 h. : P.C. Roubaix-Lille U.C.

CROSS-COUNTRY

A Denain, stade A. Thomas, parc Lebret à 14 h. : Critérium de l'Escaut.

NANO-BALL

A Roubaix, parc Jean Dubrulle, à 15 h. : R.C. Roubaix-U.S. Métro Paris.

ESCRIME

A Lille, salle Nicto[illegible], à 11 h. et Académie d'Armes des Flandres, à 15 h. : Démonstration de sabre.

FOOTBALL

Vers une fusion : U. S. Valenciennes-Stade Orchésien ?

Le match du 4 avril qui doit opposer une Entente Valenciennes-Orchies à l'R.C. Paris est-il le prélude d'une fusion plus intime des deux grands clubs de l'Escaut ?

On pourrait le croire car les pourparlers sont très avancés actuellement et dépendent surtout de l'entrée de l'U.S. Valenciennes-Anzin dans le groupement des clubs autorisés.

Dans ce cas la fusion serait complète pour les deux clubs tout sur le plan [illegible] et la nouvelle organisation se parerait d'un nouveau titre, la sauvegarde des intérêts sportifs et financiers des deux clubs ayant été décidée au cours d'une entrevue qui a mis vendredi en présence les dirigeants responsables de ces deux grandes sociétés de l'Escaut.

C'est du reste au cours de cette même entrevue que MM. Leroux et Desoubrieux ont jeté les bases d'un futur accord devant permettre à leurs deux clubs de figurer plus qu'honorablement dans les grandes compétitions organisées soit par le Comité des Flandres, soit directement par la Fédération.

Nous sommes persuadés que la formule ainsi définie par deux sportifs du « bâtiment » ne sera que profitable au développement du football en Escaut, car il permettra au public régional de reprendre régulièrement le chemin du Stade Nungesser avec la certitude d'y assister à des rencontres de grand intérêt.

BOXE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DEMI FINALE

FLANDRE-NORMANDIE ET 14 COMBATS ENTRE LES MEILLEURS AMATEURS DU NORD ET DU P.-D.-C.

Dimanche 28 mars à 15 h. se disputeront à Lille, à la salle de l'Orphéon, les championnats interrégionaux Flandre-Haute-Normandie, dernière épreuve qualificative au championnat de France dont la finale se déroulera à Paris à partir du 4 avril.

Pour ce nouveau critérium, nos réputés R. Famechon, Sienw, Leroux, Hermal, Paul, Carlgaud et Lenglet, seront mis en présence des champions Normands Matte, Tine, Anorieux, Picard, Julien Jean, Tougard et Lebain.

En prologue aux combats officiels, une importante phalange de boxeurs amateurs choisis parmi les meilleurs hommes du Nord et du Pas-de-Calais, ouvriront les hostilités de façon aussi [illegible] aussi brillante qu'attrayante. Ce sont les Thomasse, Delplanque, Slugier, Gordon, Henneuse, Wartel, Zadroz, Fontaine, Galliot, Krupinski, Inès, Jacuboski, Purdina, Kaniecki, Dubar, Flevet, Krawzyck, Pollet, Bikoski, Kobuzinski, Havez, Bogaert, Bigotte, Alzeck au cours des 14 combats qui se disputeront avant et après les championnats.

La location fonctionne au Café de l'Orphéon.

LES CHAMPIONNATS D'ACADEMIE

Ces championnats se sont disputés jeudi après-midi sur le ring de l'U.S. Marquette mis gracieusement à la disposition des organisateurs. En voici les résultats techniques :

Plumes. — 1/2 finale : Canis bat Plouvier par forfait ; Briche bat Florin par forfait. Finale : Briche (Béthune) bat Canis (Béthune) aux points.

Mouche. — Finale : Mixte (Saint-Amand) bat Candoux (St-Amand) aux points.

Mi-lourd. — Finale : Nandin (Abbeville) bat Becquart (Amiens) aux points.

Lourd. — Beaussart (P.C.B. Lille) est déclaré champion sans adversaire.

Welters. — 1/4 de finale : Rogie bat Renier ; Lemaire bat Montelfore ; 1/2 finale : Danneus bat Rogie, arrêt de l'arbitre au 1er ; Lemaire bat Petit, arrêt de l'arbitre au 1er ; Finale : Lemaire (Douai) bat Danneus (P.C.B. Lille) arrêt de l'arbitre à la 2e reprise.

Légers. — Finale : Leduc (Boulogne) bat Thienard (Abbeville) k.-o. au 1er round.

Moyens. — 1/4 de finale : Guislain bat Bacon (non qualifié) ; Debruyne bat Véron ; Evrard bat Cerdlis, k.-o. ; 1/2 finale : Warembourg bat Debruyne ; Evrard bat Guislain arrêt de l'arbitre au 1er ; Finale : Warembourg (Lille) bat Evrard (Béthune) aux points.

Coqs. — Minouvrier (P.C.B. Lille) est déclaré champion sans adversaire.

CALVITIE VAINCUE

Arrêt net de la chute des CHEVEUX qui repoussent drus et soyeux à tout âge aux deux sexes avec le spécifique **VANDER CINST, 24 fr.** le flacon contre remboursement. Ecrire **VANDER CINST,** rue R.-Briquet à **AUCHEL** (P.-de-C.)

CYCLISME

CROSS CYCLO-PEDESTRE DE LA PEDALE MADELEINOISE

La Pédale Madeleinoise a le regret de faire connaître que son cross cyclo-pédestre annoncé pour le 28 mars, se disputera à une date ultérieure. En cas d'empêchement futur et la saison du C.C.P. étant bientôt terminée, la Pédale Madeleinoise fera disputer une épreuve sur route.

BOURSE DE PARIS

DU 26 MARS 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Fonds d'Etat Français : 3 %, 97.10, 96.70 ; 3 % am., 98.70, 98.70 ; 4 % 1917, 103.90, 104 ; 4 % 1918, 104.35, 104.45 ; 5 % 1920, 139.70, 140 ; 4 1/2 % 1932 A, 102.60, 102.65 ; 4 1/2 % 1932 B, 103.60, 103.62 ; 3 % 1942, 97, 97.15 ; 3 1/2 % 1942, 98.45, 98.45 ; Caiss. Aut. 5 % 1938, 123.40, 123.40 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1.303, 1.299 ; Obl. Trés. 4 % 1934, 1.204, 1.207 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 525, 525 ; Obl. Trés 4 1/2 % 36 B, 140.95, 140.65 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.093, 1.093 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1.085, 1.085 ; Caiss. Aut. Tab., 1.027, 1.021.

Crédits Nationaux : Cr. 1919, 630, 635 ; 1920, 570, 570 ; 1934, 1.125, 1.139 ; 1935, 1.108, 1.122.

Actions Françaises : Bque de Fce, 28.000, 28.300 ; Compt. Esc., 3.550, 3.650 ; Crédit Fonc., 7.000, 7.010 ; Crédit Lyon., 3.350, 3.500 ; Crédit du Nord, inc., 725 ; Sté Gle, 3.060, 3.080 ; Suez act., 41.000, 41.575 ; Nord, 2.020, 2.060 ; Tram Lille Rx-Tg, 452, 440 ; El. et Gaz du Nord, 952, 1.000 ; Electr. du Nord, 880, 905 ; Energie Ind., 3.900, 4.000 ; Nord Lum., 2.140, 2.200 ; Thom. Houston, 805, 825 ; Le Bien, 1.830, 1.821 ; St Frères, 1.650, 1.682 ; Gaz N.-E., 1.405, 1.435 ; Aciérie Longwy, 1.100, 1.150 ; Ac. Micheville, 2.260, 2.265 ; Ac. du Nord, 705, 725 ; Ac. Sambre et M., 700, inc. ; Arbel, 2.570, 2.510 ; Chant. de Fr., 1.650, 1.612 ; Constr. Nord-Fr., 1.540, 1.505 ; Fives-Lille, 2.000, 1.930 off. ; Forges N.-E., 1.705, 1.745 ; Jeumont act., 1.005, 1.030 ; Jeumont (parts), 2.705, 2.740 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.650, 10.900 ; Hts Fourn. P.-à-M., inc., 3.450 off. ; Denain-Anzin, inc., 4.500 ; Louvroil-Montb., 1.190, 1.225 ; Métaux, 4.705, 4.710 ; Peugeot, 1.600, 1.640 ; Senelle-Maub., 1.900, inc. ; Béthune, 3.610, inc. ; Aniche, 6.000, 6.040 ; Anzin, 2.155, 2.100 ; Blanzy, 5.900, inc. ; Carvin, 3.560, 3.620 ; Courrières, 1.110, 1.150 ; Dourges, 3.185, 3.250 ; Escarpelle, 6.100, 6.100 ; Lens, 1.646, 1.663 ; Liguy-lez-Aire, 430, inc. ; Marles, 1.900, 1.940 ; Ostricourt, 6.505, 6.500 ; Vicoigne, 1.990, 2.020 ; Mokta E. Hadid, 17.600, 17.600 ; Nickel, 3.275, 3.375 ; Ouenza, 7.200, 7.350 ; Lille Bonn. (prior.), 1.155, 1.155 ; Lille Bonn. (ord.), 845, 850 ; Air Liquide, 3.120, 3.250 ; Glaces Nord-Fce, 14.600, 14.750 ; Kuhlmann, 2.505, 2.525 ; Pont Chausson, 4.050, 4.800 ; Caout. Indochine, 2.255, 2.290 ; Cultures Trop., 500, 515 ; Terres Rouges, 1.360 off., 1.400.

VOTRE RHUME JUGULÉ EN 3 JOURS Grâce aux Comprimés de Broncodyl EN VENTE TOUTES PHARMACIES

PING-PONG

MIC BOIDIN EN SENIORS MATRAT EN CADETS SONT CHAMPIONS D'ACADEMIE

Résultats techniques. — *Cadets* : 1. Matrat (Lycée Lille) ; 2. Cournont (Diderot) ; 3. Lagache (Lycée, Tourcoing), etc...

Seniors : 1. Boidin (H.E.C.) ; 2. Martin (St-Joseph) ; 3. Crombez (Catho) ; 4. Deleval (Médecine), etc...

Boidin et Martin sont donc qualifiés pour les finales nationales qui auront lieu à Paris le 25 avril.

BANQUE NATIONALE pour le Commerce et l'Industrie

La situation au 30 janvier se totalise à 17 milliards 886 millions contre 17 milliards 793 millions au 31 décembre 1942. Au Passif, les comptes créditeurs figurent pour 16 milliards 544 millions contre 16 milliards 283 millions, en augmentation de 261 millions sur le mois précédent. A l'actif, les disponibilités immédiates « Caisse, Trésor Public », « Banques et Correspondants », « Portefeuille Effets » se totalisent à 13 milliards 858 millions. 11.824

BOURSE DE LILLE

DU 26 MARS 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Charbonnages. — Albi, 2.950, 3.050 ; Albi (part), 5.250, 5.150 o. ; Aniche, 6.100, 6.000 ; Anzin, 2.200, 2.225 ; Béthune, 35.700, 36.300 d. ; Béthune (dixième), 3.850, 3.700 ; Blanzy, 6.130, 6.050 d. ; Bruay (coup. de 10), 680, 675 ; Carvin, 3.600, 3.540 ; Clarence, 561, 561 ; Commentry (jce), 3.025, 2.950 o. ; Commentry (cap.), 3.450, 3.325 ; Courrières, 1.100, 1.135 ; Crespin, 225, 200 ; Dourges, 3.160, 3.200 ; Escarpelle, 6.100, 5.975 ; Lens A., 1.631, 1.665 ; Lens B., 832, inc. ; Liévin, 910, 905 ; Marles, 1.980, 1.980 ; Ostricourt, 6.595, 6.480 ; Thivencelles, 731, 731 ; Vicoigne, 1.935, 2.005.

Eaux. — Transports. — E.L.R.T., 490, 490 ; Lyon. des Eaux (cap.), 3.150, 3.200 ; Lyon. des Eaux (jce), 2.910, 2.875 ; Pierchon, 690, 650 o.

Electricité. — Artésienne, 806, 801 ; Béthunoise, 650, 651 ; Boulonnaise, 1.150, inc. ; Contin. du Gaz, 3.800, 3.750 o. ; Elect. Gaz Nord, 955, 976 ; Electr. Nord, 892, 885 ; Electr. N.-O., 1.395, 1.360 o. ; Energ. Nord-France, 880, 871 ; Gaz d'Hersin, 1.100, 1.100 ; La Roubaisienne, 4.150, 3.900 o. ; Sect. Billy, 1.110, 1.210 d. ; Union Houillère, 490, 450.

Métallurgie. — Blanc-Misseron ord., 355, 300 o. ; Blanc-Misseron (prior.), 1.480, inc. ; Aciéries de Longwy, 1.130, 1.130 ; Aciéries de Micheville, 2.300, 2.275 ; Aciéries du Nord, 700, 720 d. ; Aciéries de Sambre et Meuse, 720, 720 ; Arbel, 2.500, 2.490 o. ; Chant. France, 1.825, 1.650 o. ; Atel. Nord-France, 1.452, 1.520 ; Atel. Nord-France (part), 1.180, inc. ; Autos chen., 106, inc. ; Biache, 1.650, 1.650 o. ; Cail, 1.080, ex-droit ; Delattre, 1.000, 1.000 ex-droit ; Denain-Anzin, 4.725, 4.300 ; Electro-Métal., 445, inc. ; Fives-Lille, 2.250, 2.000 o.

Entreprises et Matériaux de constructions. — Carr. Dumont Vireux, 36, 50 d. ; Chaux et Cim. Lafarge, 15.200, 15.400 d. ; Chaux et Cim. Lafarge (action B 300), 5.300, 5.200.

Produits chimiques, Huileries, Verreries. — Air Liquide, 3.200, 3.200 ; Air Liquide (part), 18.500, 16.500 o. ; Engr. d'Auby, 465, 465 ; Engr. de Roubaix, 2.000, 2.000 ; Glaces Nord-France, 14.300, inc. ; Huiles, Goudrons et Dérivés, 6.950, 6.300 o., ex-droit ; Kuhlmann, 2.440, 2.490.

SOMMES ACHETEURS
MACHINES A BOIS
MOTEURS ELECTRIQUES
BALANCES ET BASCULES
C.C.O., 16, rue Arsenal, PARIS.
11 290

LES TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 2 % 1899

Le numéro 129.530 gagne 100.000 fr. ; le numéro 302.373 gagne 10.000 fr. ; le numéro 11.912 gagne 10.000 fr. ; trente numéros gagnent chacun 1.000 fr.

VILLE DE PARIS 2 3/4 % 1913

Le numéro 60.268 gagne 100.000 fr. ; trente-huit numéros gagnent chacun 400 fr.

VILLE DE PARIS 4 1/2 % 1929

Le numéro 2.282.933 gagne un million ; le numéro 344.233 gagne 500.000 fr. ; le numéro 556.033 gagne 200.000 fr. ; le numéro 1.648.033 gagne 200.000 fr. ; le numéro 1.576.933 gagne 100.000 fr. ; le numéro 1.541.533 gagne 100.000 fr. ; quarante-quatre numéros gagnent [illegible]

QUALITÉ GARANTIE *maintenues*

Comme avant-guerre, DESMET-RADIO garde sa place dans la région, sa renommée. Atelier de réparations et laboratoire sont supérieurement équipés. Malgré les difficultés de l'heure, et grâce à un approvisionnement de sécurité, tout poste DESMET, quel que soit son âge, peut être dépanné ou remis à neuf. Dans un minimum de temps, avec le maximum de garanties.

Voyez votre revendeur ou écrivez à

DESMET Radio
« LA GRANDE MARQUE DU NORD »
[illegible], Solférino - LILLE

CREDIT DU NORD

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 23 mars a pris connaissance du bilan au 31 décembre 1942 qui se totalise par fr. 7.404.174.140.80 auxquels il faut ajouter 14.289.387 [illegible] de fr. 7.418.464.526.72 contre fr. 5.670.423.762.84 au 31 décembre 1941.

Le bénéfice de l'exercice 1942 s'élève à fr. 20.695.358 (contre 14.049.258 fr. en 1941) formant avec le report à nouveau précédent un solde disponible de fr. 24.597.262.40.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée de fixer à 12.02 brut par action ancienne et nouvelle le dividende de l'exercice 1942. Ce montant ressort à un chiffre inférieur à celui de 1941 qui avait été de 15 fr. brut [illegible] qu'il s'applique également aux actions nouvelles émises avec jouissance du 1er janvier 1942 alors que la loi du 28 février 1941 sur la limitation des dividendes ne permet de calculer l'intérêt sur ces actions nouvelles qu'à compter de l'Assemblée de ratification de l'augmentation de capital, soit à partir du 26 août 1942. Une somme de fr. 1.904.767 sera portée à la Réserve légale et une somme de fr. 9.000.000 aux Réserves diverses.

Le Conseil a décidé de convoquer pour le 13 avril une Assemblée Générale extraordinaire à laquelle il demandera l'autorisation de porter le capital social de 204 à 408.000.000 de francs, cette autorisation étant d'ailleurs demandée à titre tout à fait éventuel et sans que le Conseil ait l'intention de l'utiliser actuellement. Au cas où comme il est probable cette Assemblée ne réunirait pas le quorum, elle serait convoquée à nouveau pour se tenir à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire dont la réunion est prévue pour le 5 mai prochain. 23233

ANNONCES LEGALES

VILLE DE LILLE. Greffe du Tribunal Civil de première instance de l'arrondissement de Lille. Du six janvier mil neuf cent quarante-trois. Application de la loi du quatre octobre mil neuf cent quarante et un et du décret du vingt-neuf décembre mil neuf cent quarante et un. ORDONNANCE **LILLE — Expropriation des terrains de la zone République Française au nom du peuple français.** Monsieur Labalette, président du Tribunal de première instance de Lille, Chevalier de la Légion d'honneur, a rendu l'ordonnance dont la teneur suit : Nous, Albert Labalette, Président du Tribunal Civil de première instance de Lille, Chevalier de la Légion d'honneur, étant en notre cabinet au Palais de Justice de la dite ville, assisté de Louchart, greffier. Vu le décret-loi du huit août mil neuf cent trente-cinq, modifié par celui du trente octobre mil neuf cent trente-cinq. Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Nord en date du vingt novembre mil neuf cent quarante-deux dont la teneur suit : ETAT FRANÇAIS, Préfecture du Nord, Troisième Division, Troisième Bureau. LILLE. ARRÊT DE CESSIBILITÉ. Nous, Préfet du département du Nord, Préfet de la région de Lille, Grand Officier de la Légion d'Honneur. Vu la loi du dix-neuf octobre mil neuf cent dix-neuf modifiée par celle du douze juillet mil neuf cent quarante et un et aux termes desquelles l'expropriation des terrains de la zone destinés à l'œuvre d'utilité publique définie par ladite loi du dix-neuf octobre mil neuf cent dix-neuf sera poursuivie par la ville de Lille dans les formes et suivant les conditions déterminées par le décret-loi du huit août mil neuf cent trente-cinq, modifié par celui du trente octobre mil neuf cent trente-cinq, la loi susvisée du dix-neuf octobre mil neuf cent dix-neuf valant déclaration d'utilité publique de l'opération pour laquelle l'expropriation est requise. Vu le plan parcellaire des terrains à occuper, pour la réalisation des opérations prévues par la loi du dix-neuf octobre mil neuf cent dix-neuf. Vu l'état indicatif des immeubles à acquérir et des propriétés à exproprier. Vu l'arrêté en date du vingt et un juillet mil neuf cent quarante-deux par lequel nous avons soumis ces plans et état parcellaire aux formalités d'enquête déterminées par les articles quatre et suivants du décret-loi du huit août mil neuf cent trente-cinq modifié par celui du trente octobre mil neuf cent trente-cinq. Vu le certificat de Monsieur le Maire de Lille attestant que le plan parcellaire et l'état indicatif y annexé ont été déposés à la Mairie pendant huit jours, et que l'avis de ce dépôt a été affiché et publié dans les formes voulues par la loi et notifié au propriétaire par carte interzone. Vu un exemplaire du journal le Réveil du Nord du dix-sept août mil neuf cent quarante-deux dans lequel le même avis a été inséré. Vu le procès de l'enquête tenue à la Mairie du dix-huit août au vingt-six août mil neuf cent quarante-deux. Vu la délibération du Conseil municipal du dix-neuf novembre mil neuf cent quarante-deux sur les résultats de l'enquête. Vu le titre II du décret loi du huit août mil neuf cent trente-cinq modifié par celui du trente octobre mil neuf cent trente-cinq. Considérant que les formalités d'enquête ont été exactement et régulièrement remplies et que le Conseil municipal a décidé de poursuivre l'expropriation sans tenir la réserve formulée par le propriétaire par sa carte inter-zone. ARRÊTONS : Article 1er. Sont déclarés cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique les terrains désignés dans le tableau suivant, situés dans la commune de Lille, compris dans la première zone des servitudes militaires. Numéro du plan des travaux, 1 ; cadastre, section D, numéro 2968 ; Noms et prénoms, demeures des propriétaires tels qu'ils sont inscrits à la matrice des rôles : Labotte et consorts à Dortan (Ain), actuels ou présumés tels, Lapotre Maurice, à Dortan (Ain), lieudit 1, chemin des Morts, nature des propriétés, maison ; contenance à exproprier 41 m2. — Numéro du plan des travaux, 1 ; Cadastre section D numéro 2969 ; Noms et prénoms, demeures des propriétaires actuels ou présumés tels, Lapotre Maurice à Dortan (Ain) ; lieudit, 3, chemin des Morts ; Nature des propriétés, maison ; Contenance à exproprier, 40 m2. — Numéro du plan des travaux, 3 ; Cadastre section D, numéro 2970 ; Noms et prénoms, demeure du propriétaire actuel ou présumé tel, Labotte Henri à Sonneville, lieudit, 5, chemin des Morts ; Nature des propriétés, maison ; Contenance à exproprier, 38 m2 — Numéro du plan des travaux, 4 ; Cadastre, section D, numéro 2971 ; Nom et prénom, demeure du propriétaire actuel ou présumé tel (New-Jersey, Amérique) ; Lieudit, 1, rue de l'Argillière ; Nature des propriétés, maison ; Contenance à exproprier, 42 m2 — Numéro du plan des travaux, 5 ; Cadastre, section D, numéro 2972 ; Nom et Prénom demeure du propriétaire actuel ou présumé tel, (New-Jersey, Amérique) ; Lieudit, 2, rue de l'Argillière ; Nature des propriétés, maison ; Contenance à exproprier, 52 m2. — Fait à Lille le 20 novembre 1942. Pour le Préfet du Nord, Préfet de la Région de Lille, Le Secrétaire général délégué (s.) Cindal. Pour expédition conforme, le Chef de Division délégué (s.) Bosible. Déclarons cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique les immeubles compris dans la première zone des servitudes militaires de l'enceinte fortifiée de la place de Lille dont le déclassement a été prononcé par la loi du dix-neuf octobre mil neuf cent dix-neuf, modifiée par celle du douze juillet mil neuf cent quarante et un appartenant aux consorts Lapotre. Lille le six janvier mil neuf cent quarante-trois. Le Président (s.) Labalette. Le Greffier (s.) Louchart. Visé pour timbre et enregistré gratis à Lille A.J. le huit janvier mil neuf cent quarante-trois, Fo quarante, case quatre cent soixante et onze. Le Receveur (s.) Raté. En conséquence le Maréchal de France, Chef de l'Etat Français mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution. Aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main. A tous commandants et Officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute a été signée et les présentes scellées du sceau du tribunal. Pour expédition conforme, le Greffier en chef : Signé DEGOUY. — Le Maire de Lille rappelle aux personnes intéressées qu'aux termes de l'article 21 du décret-loi du 8 août 1935, les privilèges hypothécaires — conventionnelles, judiciaires ou légales — doivent être inscrits dans la quinzaine de la transcription de l'ordonnance susrelatée. Hôtel de Ville le 28 mars 1943. Le Maire de Lille : Paul Dehove. 23220

VILLE DE CAMBRAI — **PURGE D'HYPOTHEQUES.** — Extrait dressé conformément aux dispositions des lois des 8 août et 30 octobre 1935. Le Maire de la Ville de Cambrai fait savoir à qui il appartiendra que, par suite du contrat ci-dessous énoncé et en vertu de la délibération du Conseil Municipal de cette Ville en date du onze juin 1942, approuvée par M. le Préfet du Nord, suivant arrêté en date du vingt-six août 1942, la Ville de Cambrai est devenue propriétaire du terrain dont la désignation suit nécessaire à l'édification d'un centre scolaire d'éducation physique et sportive. **Désignation** : Des Propriétaires inscrits à la matrice des rôles : Blanchisserie et Teinturerie de Cambrai (Sté Anonyme), allée Saint-Roch, 32, à Cambrai ; des vendeurs ou cédants : Société Anonyme « Blanchisserie et Teinturerie de Cambrai », dont le siège social est à Cambrai, allée Saint-Roch, 128 ; des précédents propriétaires : 1. Partie de terrain cadastrée section A, nº 3.049 : Mme Jeanne-Louise Victurine Crépin, propriétaire à Noyelles-s.-Escaut, veuve non remariée de M. Edouard Alexandre Moisson, dit Dufraine, M. Albert-Louis-Victor Moisson dit Dufraine, célibataire majeur, propriétaire, demeurant à Noyelles-s.-Escaut, Mme Victorine-Helena Moisson dit Dufraine, épouse de M. Charles-Marie Joseph Boca, avocat propriétaire demeurant ensemble à St-Saulve (Nord), M. Edouard-Alexandre Moisson dit Dufraine, propriétaire et Mme Jeanne-Louise-Victorine Crénin, son épouse, demeurant ensemble à Noyelles-s.-Escaut, M. Albert Louis-Gabriel Moisson, dit Dufraine, propriétaire célibataire, majeur, en son vivant demeurant à Cambrai ; 2. Partie de terrain cadastrée, section A nº 3.050 P. Ville de Cambrai, Etat Français 3. Partie de terrain cadastrée, section A nº 3.082, 3.115 à 3.119 et 3.126 ; M. Alfred BERTRAND, ingénieur civil manufacturier et Mme Maria-Emilie-Adèle LEFEBVRE, son épouse, demeurant ensemble à Proville ; Mme Louise-Catherine BERTRAND, épouse de M. Lucien-Edouard OZANEAU, négociant, demeurant ensemble à Cambrai ; M. Edmond BERTRAND, négociant, demeurant à Cambrai ; M. Alfred BERTRAND, ingénieur civil manufacturier, époux de Mme Maria-Emilie-Adèle LEFEBVRE, son épouse, demeurant ensemble à Proville ; M. Julien-Charles BERTRAND, négociant, demeurant à Paris, M. Pierre-Joseph BERTRAND, député du Nord, et Mme Cécile-Françoise-Lucie MILCENT, son épouse, demeurant ensemble à Cambrai ; M. Adolphe LONGATTE, propriétaire, et Mme Aurore VILLE, son épouse, demeurant ensemble à Cambrai. — Date et nature du contrat : Acte de vente par devant Me Destre, notaire à Cambrai en date des 5 et 14 janvier 1943. - Désignation de l'immeuble vendu : Un terrain sis à Cambrai, boulevard de la Liberté, d'une contenance de 6 Ha 07 a 83 ca, cadastré sous les Nos 3.049, 3.050 p. 3.082, 3.115, 3.116, 3.117, 3.118, 3.119 et 3.126 de la section A. - Prix : Cinq cent huit mille francs. Les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales sur l'immeuble désigné en l'extrait qui précède (col 5 du tableau) qui n'auraient pas encore pris inscription ou dont les inscriptions ne porteraient pas sur ledit immeuble et les personnes qui auraient à exercer des actions réelles relativement à ce même immeuble, sont prévenues que le contrat ci-dessus énoncé va être transcrit et qu'à l'expiration de la quinzaine qui suivra la transcription, l'immeuble dont s'agit se trouvera affranchi de tous privilèges, hypothèques ou actions réelles, s'ils n'ont pas été inscrits ou exercés dans ledit délai. — Le présent extrait certifié sincère — Cambrai, le vingt-huit mars mil neuf cent quarante-trois. — Le Maire : Henry MALLEZ.

Etudes de Mes F. VANDEWALLE et J. LEFORT, Docteurs en Droit, Avoués à Lille. — Vente LELEU-AMPIN. - Département du Nord - Arrondissement de Lille - **VILLE DE RONCHIN,** rue Sadi-Carnot, nº 338 : **UNE MAISON à usage d'habitation,** ensemble les fonds et terrain en dépendant d'une contenance de 284 mètres carrés 02 décimètres carrés. **A VENDRE** par suite de licitation. L'adjudication aura lieu le **Mercredi 5 Mai 1943, à 14 heures,** à l'audience des Criées du Tribunal civil de première instance de Lille en la salle des adjudications du Palais de Justice de ladite ville. (Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avoués). — DESIGNATION : Département du Nord - Arrondissement de Lille - VILLE DE RONCHIN, rue Sadi-Carnot, nº 338 : **UNE MAISON à usage d'habitation,** comprenant : au rez-de-chaussée, couloir, salon, salle à manger, cuisine, vestibule, w.-c., débarras, cour, jardin. Au sous-sol : cave. Au premier étage : trois chambres. Au dessus : grand grenier. Eau, électricité. Ensemble les fonds et terrain en dépendant d'une contenance d'après mesurage de deux cent quatre-vingt-quatre mètres carrés deux décimètres carrés, paraissant repris au cadastre section A, numéros 823 et 824, pour 2 ares 51 centiares. Tenant d'un côté à M. Emery ou ayants-droit, de l'autre côté et dans le fond à M. Fossette ou ayants-droit, par devant à la rue. La cour est mitoyen dans toute sa longueur du côté de M. Fossette. **Occupation** : Cette maison est occupée par M. Leleu, l'un des vendeurs. **Visite** : Cet immeuble sera visible les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 17 heures à 19 heures, sur permis délivré par les Avoués. **Mise à prix** : **50.000 francs.** AVIS IMPORTANT : Conformément à la loi du 16 novembre 1940, il est ici indiqué que seules, les personnes qui auront obtenu préalablement l'autorisation de Monsieur le Préfet du Nord, pourront faire porter des enchères et être déclarées adjudicataires. Il est recommandé de solliciter cette autorisation de toute urgence, et au plus tard quinze jours avant l'adjudication. La vente a lieu en vertu et pour l'exécution d'un jugement rendu contradictoirement par la première chambre du Tribunal civil de première instance de Lille, le trois décembre 1942, enregistré et passé en force de chose jugée. Et aux requête, poursuite et diligence de : Madame Jeanne-Adéline AMPIN, divorcée de M. Claude-Louis LELEU, épouse en secondes noces assistée et autorisée de M. René-Valère GRYSOLE avec lequel elle est domiciliée à Lille, rue Saint-Sauveur, nº 36. Demanderesse ayant pour Avoué constitué Me Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, demeurant à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire : à l'encontre de : M. Claude-Louis LELEU chauffeur au dépôt de Fives, demeurant à Ronchin, 338, rue Sadi-Carnot. Défendeur ayant pour Avoué constitué Me Jacques LEFORT, Docteur en Droit, demeurant à Lille, 95, rue Nationale. La vente aura lieu en présence ou lui dûment appelé du défendeur. — S'adresser pour tous renseignements : 1º Au Greffe du Tribunal civil de Lille (Palais de Justice), où se trouve déposé le cahier des charges ; 2º A Me Jacques LEFORT, Docteur en Droit, Avoué co-licitant, demeurant à Lille, 95, rue Nationale ; 3º A Me Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué, rédacteur du cahier des charges et poursuivant la vente, demeurant à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. — Ainsi fait et rédigé par Me VANDEWALLE, Avoué poursuivant, à Lille, le 24 mars 1943 (Signé) : F. VANDEWALLE. Enregistré à Lille, A. J., le mars 1943, folio , case . Reçu : trente francs. Le receveur (signé) : RATEL.

Etude de Me Claude DUCATE, huissier à Lille, 11, rue Jean-Bnisin(?) — **Ville de Lille,** 2, rue Sainte-Anne. Hôtel des Ventes. **Vente judiciaire de mobilier de maison** le mercredi trente et un mars mil neuf cent quarante-trois, à quatorze heures, à Lille, 2, rue Sainte-Anne, en l'Hôtel des Ventes, il sera procédé à cette vente par le ministère d'un commissaire priseur. Ledit mobilier saisi-arrêté par exploit du ministère de Me DUCATE, huissier à Lille, en date du 1er mars 1939, enregistré, ladite saisie-arrêt convertie en saisie exécution par jugement du Tribunal de Paix du 4e arrondissement judiciaire de la ville de Lille, en date du 28 juin 1939, enregistré. Au comptant — Pour avis : CLEMENT. 17963

Etude de Me ROMBAUT, avoué, à Lille. — **DIVORCE.** — A. J. décision 29 juin 1942. — Par jugement en date du 19 novembre 1942, enregistré, rendu par défaut entre Monsieur Gaston Edouard DEPANNEMAECKER, demeurant à Lille, et Mme Marthe Hortense BONTE, demeurant à Lille, rue de Flers, numéro vingt-trois, le Tribunal Civil de Lille a prononcé le divorce entre les époux sus-nommés au profit du mari. — Pour extrait : (s.) ROMBAUT. 17971

Etude de Me BASSEE, Commissaire-Priseur à Douai. — **Première insertion** : Selon p.-v. d'adjudication en date du 20-3-43, enregistré à Douai, A. T., le 22-3-43, folio 37, case 30, le fonds de commerce d'ESTAMINET de Madame Veuve DUPONT, née MARTEAU, situé à Sin-le-Noble, 6, rue de Douai, a été adjugé à M. Henri MOREAU, boulanger, rue de Douai, à Sin. Election de domicile, Etude de Me BASSEE, pour oppositions, s'il y a lieu — R. BASSEE, Commissaire-Priseur. 17984

Etude de Me André GODIN, avoué à Arras, 19, rue Gambetta. — Assistance judiciaire, décision du 28 juillet 1941. — **DIVORCE** : D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de l'arrondissement d'Arras, le dix-huit février mil neuf cent quarante-deux, enregistré, Entre Monsieur Louis CLERET, maçon, demeurant à Feuchy, demandeur ayant Me André GODIN pour avoué. Et Madame Augustine DUFAY, son épouse, demeurant à Arras, place de la Vacquerie, défenderesse défaillante faute d'avoir constitué avoué. Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux CLERET-DUFAY, à la requête du mari et aux torts exclusifs de la femme. — Pour extrait (signé) GODIN. 17974

GERANCE CENTRALE D'IMMEUBLES, 10, place Richebé, LILLE. — Suivant actes s. s. p. en date des 8 et 20 mars 1943, enregistré à Lille, le 23 mars Fo 85, case 5, aux droits de 2.450 francs. Monsieur Jean-Baptiste DEMEYERE, domicilié à La Madeleine, 32, rue Jeanne-Maillotte, époux de Dame DE POORTER, a cédé à la personne désignée dans l'acte, un fonds de commerce de CAFÉ qu'il exploite à l'adresse ci-dessus. Les oppositions seront reçues valablement aux bureaux de la GERANCE CENTRALE, 10, place Richebé, Lille, dans les vingt jours de la deuxième insertion. — Le directeur : J. GAMBLIN. 17986

Etude de Me GODIN, avoué à Arras, 19, rue Gambetta. — **DIVORCE.** — Assistance judiciaire, décision du 4 septembre 1933. — D'un jugement réputé contradictoire, rendu par le Tribunal civil d'Arras, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quarante-deux. Entre Monsieur Jules DECORDE, couvreur, demeurant à Arras, trente-cinq, rue aux Ducs, défendeur au principal, demandeur reconventionnel. Et Madame Marie GAILLARD, épouse de M. Jules DECORDE, demeurant ci-devant à Lomme, rue Galliéni numéro deux, et actuellement sans résidence ni domicile connus, demanderesse au principal, défenderesse reconventionnelle, faisant défaut faute de conclure. Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux DECORDE-GAILLARD au profit de M. DECORDE et aux torts exclusifs de son épouse. — Pour extrait (signé) André GODIN. 17973

Etude de Me SIX, Avoué à Lille, 8, rue de Puebla (successeur de Me GODRON, Avoué). — Licitation POTIÉ. - Insertion prescrite par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de Lille, du 15 mars 1943, enregistrée, en application du décret-loi du 29 Novembre 1939. **A VENDRE, par suite de Licitation** ; Département du Nord, Arrondissement de Lille ; VILLE D'HAUBOURDIN ; Art. 1er ; Marais, 15, Vaste propriété de 1.800 m2 environ, avec château ; Art 2e Rue de Santes, pièce de terre de 5 hectares environ ; Art 3e Rue Marais, parcelle de terre de 675 m2 ; Art 4e Rue Auguste Potié, 162, Maison à usage de commerce et d'habitation ; Art 5e Rue des Moulins : 36 ares 55 ca. de terrain en nature de jardin et pâture — VILLE DE LOOS-LES-LILLE : Art 6e Rue Faidherbe, 92 ares 34 ca. de culture maraîchère — COMMUNE D'ERQUINGHEM-LE-SEC : « Au-dessus du Pavé » ; Art 7e 1 ha. 25 a. 59 ca. de labour — MISES A PRIX : Article 1er : 200.000 fr. ; Article 2 : 150.000 fr. ; Article 3e : 12.000 fr. ; Article 4 : 25.000 fr. ; Article 5e : 35.000 fr. ; Article 6e : 150.000 fr. ; Article 7e : 20.000 fr. - La vente se poursuit en vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Lille, le 2 février 1939. Entre : 1o Monsieur Pierre-Charles-Adolphe Bonzel, Industriel, demeurant à Haubourdin, rue Marais, nº 6. 2o Monsieur Georges-Jean-Fernand Bonzel, Industriel, demeurant à Lomme, Avenue de Dunkerque, nº 449. 3o Monsieur Charles-Alfred Minost, Industriel, demeurant à Précy-sur-Oise (Oise), rue Gaston-Watteau, nº 27. 4o Monsieur André-Maurice Minost, Industriel, demeurant à Meaux (Seine-et-Marne), avenue de la République, nº 30. Demandeurs ayant pour avoué Me P. SIX, successeur de Me Godron et qui se constitue à ses lieu et place. Et : 1o Monsieur Auguste Potié, Sénateur du Nord, demeurant à Haubourdin, actuellement décédé ; Défendeur ayant pour avoué Me VANDEWALLE. 2o Madame Mathilde-Hortense-Clara Couein, veuve de Monsieur Georges-Alexandre-Louis Potié, demeurant à Loos, 260, rue du Maréchal-Foch ; 3 Madame Jeanne-Louise-Jacqueline Potié, propriétaire sans profession, demeurant à Loos, 260, rue du Maréchal-Foch, épouse séparée de corps de Monsieur Désiré-Auguste-François Guilbert ; 4o Madame Germaine-Claire-Augustine Potié, épouse assistée et autorisée de Monsieur Fernand-Jean-Baptiste Hubert-Eugène-Marie Leriche, agriculteur, avec lequel elle demeure à Rihecourt ; 5o Mademoiselle Eugénie-Mathilde-Madeleine Potié, célibataire majeure, sans profession, demeurant à Loos, 260, rue du Maréchal-Foch. Défenderesses ayant pour avoué Me Lefort ; 6o Monsieur Léon-Louis Potié, brasseur demeurant à Haubourdin ; 7o Madame Jeanne-Céline Potié, épouse assistée et autorisée de Monsieur Charles-Henri-Herman Sender, Industriel, avec lequel elle demeure à Lille, Bd Vauban, 2 ; 8o Monsieur Maurice-Charles-Marius Potié, maire, demeurant à Auxi-le-Château ; 9o Madame Marie-Alice-Mauricette Ferrary, épouse assistée et autorisée de Monsieur Jean-Baptiste-Marie-Lucien Giraud, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées avec qui elle demeure à Paris, rue Reffet, villa Jasmin, nº 13 ; 10o Madame Christiane-Marie-Jeanne Farkoa, sans profession, demeurant à Paris, 5, rue de la Chatelier, veuve en premières noces non remariée de Monsieur Jean-Auguste-Edouard Ferrery ; 11o Monsieur Henri Farkoa, sous directeur de la succursale « Opéra » du Comptoir National d'Escompte de Paris, demeurant à Paris, 66, Bd Péreire. Défendeurs défaillants. - Observation faite que 1o M. Auguste Potié, sus nommé est décédé à Haubourdin le 17 octobre 1939, laissant : a) Madame Marie-Louise-Emilie Felise, son épouse demeurant à Haubourdin, « Commune en biens d'acquêts, donataire de l'usufruit de ses biens » ; b) et pour seule héritière : Madame Marianne-Marcelle Potié, épouse de Monsieur Victor-Charles-Lucien-François Desprez, propriétaire, avec lequel elle demeura à Cappelle, ferme de Wattine ; 2o Mademoiselle Marie-Thérèse-Jeanne-Mauricette Ferrary est actuellement majeure. L'adjudication aura lieu le Lundi 21 juin 1943, à 15 heures en l'étude de Me Carbonnier, Notaire à Lomme, Avenue de Dunkerque 811 bis. Conformément aux dispositions de la loi du 16 Novembre 1940, seules les personnes ayant obtenu préalablement l'autorisation de Monsieur le Préfet du Nord pourront se rendre adjudicataire. Dans le mois qui suivra la présente insertion, tout intéressé appartenant à l'une des catégories visées à l'article 1er du décret du 1er septembre 1939 sur les mobilisés et à l'égard duquel il ne serait pas intervenu une ordonnance levant la suspension des délais pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension par simple recommandée adressée au Greffier du Tribunal Civil de Lille. Pour extrait (signé) SIX. 17980

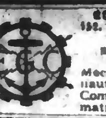

ECOLE DU GENIE CIVIL
152, Avenue Wagram, PARIS 17e
ENSEIGNEMENT par CORRESPONDANCE
COURS TECHNIQUES
Mécanique, Constructions aéronautiques, Electricité, Chimie, Commerce, Cours de Mathématiques à tous les degrés
116.237

Greffe du Tribunal civil d'Hazebrouck ayant compétence commerciale — Faillites : Société de Fait COUHEZ Frères et de MM. Jules et Victor COUHEZ personnellement. — Les créanciers des faillites Société de Fait COUHEZ Frères et de MM. Jules et Victor COUHEZ, fabricant de meubles à Merville, sont invités à se trouver au Tribunal civil d'Hazebrouck, compétence commerciale, au Palais de Justice, rue d'Aire, « Au Château de l'Orme », le **Jeudi huit Avril mil neuf cent quarante-trois,** à 15 heures, en la salle des Audiences, pour entendre la lecture du rapport du syndic définitif sur les opérations qui ont eu lieu et la situation à ce jour de la faillite, recevoir son compte définitif de gestion, lui en donner quittance, le décharger de ses fonctions, entendre prononcer la clôture des opérations et donner leur avis sur l'excusabilité du débiteur. — Le Greffier en chef : C. MEQUET. 17988

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS. — **Liquidation** judiciaire de M. BILLAUD Robert, ancien commerçant en T.S.F. et débitant de boissons à Arras, 8, rue Sainte-Claire. Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances, au plus tard dans la quinzaine, accompagnés d'un bordereau sur papier libre, daté, signé, indicatif des causes et montant de leurs créances au liquidateur Me André DOZIAS, avoué à Arras, 4, rue des Grands Viéziers, pour, en conformité des articles 492 et 493 du Code de Commerce, être procédé à la vérification et admission des créances. — Le greffier : Lucien QUILLE. 17972

Etude de Me ROMBAUT, avoué, demeurant à Lille, 24, rue Basse. — **DIVORCE.** — Par jugement en date du 22 décembre 1942, enregistré, rendu contradictoirement. Entre Monsieur Léon Lucien VAN CENNEBROEKE, époux de Madame Héléna Georgette BAYOURTE, demeurant à Mons-en-Barœul, 37, rue de la Concorde. Madame Héléna Georgette BAYOURTE, épouse de Monsieur VAN CENNEBROEKE, demeurant de droit avec son mari, mais résidant en fait 38, rue de la Concorde à Mons-en-Barœul. Le Tribunal Civil de Lille a prononcé le divorce entre les époux sus-nommés à leurs torts réciproques. Me ROMBAUT occupait dans l'instance pour Monsieur Léon Lucien VAN CENNEBROEKE. — Pour extrait (s.) ROMBAUT. 17969

Etude de Me ROMBAUT, avoué, demeurant à Lille, 24, rue Basse. — **DIVORCE.** — Par jugement en date du 22 décembre 1942, enregistré, rendu contradictoirement. Entre Madame Lucienne Marie Louise DUSOLLIER, épouse de Monsieur Henri PROUVOST, demeurant de droit avec son mari mais résidant en fait à Tourcoing, 88, rue du Beau-Laurier. Et Monsieur Henri PROUVOST, époux de Madame DUSOLLIER, demeurant à Tourcoing, soixante et un rue du Touquet, le Tribunal Civil de Lille a prononcé le divorce entre les époux sus-nommés au profit de Madame Lucienne DUSOLLIER. Me ROMBAUT occupait dans l'instance pour Madame Lucienne DUSOLLIER, femme PROUVOST. — Pour extrait (s.) ROMBAUT. 17970

VENTES

Etude de Me Marcel SUTILS, Commissaire-Priseur de Roubaix (Tél. 310.691). — VILLE DE ROUBAIX, rue d'Ypres, impasse Loridan, nº 1. **VENTE** aux enchères publiques, **par suite de décès en vertu d'ordonnance** : Voiture automobile « Renault 3147 M.B. 4-6 CV. Meubles et objets mobiliers divers. **Le Lundi 29 Mars 1943,** à 10 heures. 17982

Etude de M. BASSEE, Commissaire-Priseur, Douai. — **Lundi 5 Avril, 14 h.,** H. des Ventes, 7, r. du Gouvernement (ordonnance de M. le Président du Tribunal et divers) : Vente beau mobilier complet. Salles à manger. 2 pianos grand modèle état de neuf. Très beaux bijoux modernes avec brillants. Importante barrette avec nombreux brillants. Bague dame brillant solitaire 2 c. 2 chevalières hom. me avec brillants 2 et 1 c. 1/2. Montre homme moderne extra-plate. Nombreux objets mobiliers divers de choix. 17983

VENTES — ACHATS — LOCATIONS

SAINS-DU-NORD (Petite Suisse du Nord). **PROPRIETE D'AGREMENT** av. maison maître confort. Dépendances. Parc 1 hect. Libre d'occ. — Pour visiter et tous renseignements, s'adr. à Me DECLEMY, Not. à Solre-le-Château. Et pour traiter à M. DELAY, Ste Imm. Gén. pr la France, 18, r. Poissonceaux, Lille (T. 466.29) ou à M. HARDY, à Baumeux(?) par Solre-le-Château. 23.227

Etude de Me MAGNAC, notaire à Château-Landon (S.-et-M.) — **A vendre par adjudication** le jeudi 20 mai 1943, à 14 h., en l'étude de Me MAGNAC, **Ferme de Jacqueville** (commune d'Amponville), d'une contenance de 143 Ha. d'ap. titres et 150 Ha réellement. Faculté de traiter avant l'adjudication s'il est fait des offres suffisantes. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude. Et pour traiter, à la SOCIETE IMMOBILIERE GENERALE pour la France, 23, rue de l'Arcade Paris ou 18, rue des Poissonceaux, Lille (T. 466-29). 23.223

Etude de Me NAMUR, notaire à Landrecies (Tél. 26). — **A vendre** de gré à gré, Maroilles (Nord) **Belle MAISON** parfait état. Tout confort. Bâtiments industriels. Moulin à grains électrique. Fonds de commerce grains, pailles, tourteaux, charbons, matériel complet, sacs. Présentation à la clientèle, facilités de paiement. 17964

Etude de Me César PIAT, notaire à Lille, rue du Molinel, nº 71. — **Commune d'Avelin** : 1º 47 a. 42 centiares de terres en labour, lieudit « Folain » ; 2º 19 a. de terre en labour, lieudit « Mont d'Has » ; 3º 26 a. 58 ca de terre en labour, lieudit « Le Bourg », occupés par M. Jacquart, fermage annuel 352 kilos de blé plus impôts. Bail expire ; 4º 16 a. 41 ca de pâture, lieudit « Le Bourg », occupé par M. Julien Dereeper, fermage annuel 56 kilos de blé plus impôts. Bail expire ; 5º 39 a. 30 ca de terre en labour, lieudit « Haut de Martinsart », occupé par M. Anatole Gruson, fermage annuel 143 kilos de blé plus impôts. Bail expire ; 6º 6 a. 86 ca de terre en labour, lieudit « Bas de Martinsart », occupé par M. Cordonnier Facq, fermage annuel 36 kilos de blé plus impôts. Bail expire ; 7º 26 a. 58 ca de pâture, lieudit « Les Cinq Bonniers », occupé par M. Robert Houze, fermage annuel 93 kilos de blé plus impôts. Bail expire ; 8º 35 a. 46 ca de terre en labour, lieudit « Au bas du Moulin d'Ennetières », occupé par M. Henri Guerbiau, fermage annuel 141 kilos de blé plus impôts. Bail expire ; **Commune d'Attiches** : 9º 35 a. 44 ca de terre en labour, lieudit « Les Bas Champs », occupé par M. Florian Chrétien Gautier, fermage annuel 137 kilos plus impôts. Bail expire ; 10º 22 a. 15 ca de terre en labour, lieudit « Les Bas Champs », occupé par MM. Dubocquet Frères, fermage annuel 83 kilos de blé plus impôts. Bail expire. **A vendre** par adjudication publique le jeudi 29 avril 1943, à 14 heures, en la salle des adjudications de la Chambre des Notaires à LILLE, rue de Puébla, nº 7, par le Ministère de Me PIAT, notaire — **Mises à prix** : Article I : 35.000 fr. ; article II : 14.000 fr. ; article III : 21.000 fr. ; article IV : 13.000 fr. ; article V : 29.000 fr. ; article VI : 8.000 fr. ; article VII : 18.000 fr. ; article VIII : 28.000 fr. ; article IX : 28.000 fr. ; article X : 18.000 fr. Les personnes désirant solliciter l'autorisation préfectorale obligatoire pour acquérir, peuvent s'adresser à Me César PIAT, Notaire, 15 jours au moins avant la vente. 17901

NIEPPE
Route Nationale
Ter. à bât. 900m2
S'adresser à Me DEBOUVRY, Notaire à Armentières, 78, rue Nationale. 17932

A VENDRE — Nord Avesnois - Pas-de-Calais, Fermes, Propriétés, Terres. Ste Imm. Gén. pr la France, 18, r. Poissonceaux, Lille. T. 466-29.

LAMBERSART, rue de Lille (face rue de l'Abbé-Lemirel). **Terrains libres à la vente.** Sté Imm. Gén. pr. la France, 18, r. Poissonceaux, Lille (T. 466-29). 23.225

Etude de Me CHIROUSSOT, Notaire à Mauheuge. - **Terrains de Villers-Sire-Nicole et Bersillies.** Adjudication publique le jeudi 20 mai 1943, à 14 h. 30, en l'étude requête héritiers Vve Girard-de La Gorce de : 1 he 99 a 23 ca. Terre à Villers à Les Banseaux G. 199 ; 99 a. 16 ca. Pâture à Bersillies « Le Buisson Berneur » U. 47 ; 35 a. 50 ca. Pâture à Bersillies « St-Pierre d'Hautmonts » U. 186 et 187. Jouiss. imméd. ; consult. les affiches. S'adr. au notaire au moins 1 mois à l'av. pour les dem. d'autorisat. préf. néces. pour pouvoir enchérir. 17.996

LA MADELEINE, Rue Jeanne Maillotte, 2 maisons dont une à usage de com., louez, à v. ensemble pr 50.000 f. **Cabinet DUTAT.** Achat et vente d'immeubles. 75, r. Hôpital-Militaire, 75 Lille. Demandez liste env. gratuit. 10.626

CESSIONS

Superbe banlieue, bords de Marne, **Café Restaurant Guinguette,** tenu par gens âgés et malades ne connaissant pas la clientèle. 9 ans de bail à 4.300 sous-locat. de 4 chambres meublées et 2 cabinets. Travail de saison à gros pourcentage. Beau et bon matériel, jardin, clapier, poulailler. Il faut 200.000 fr. Voir Mérard, 16 Bd Sébastopol, Paris. Références. 3.015

BOULANGERIE. Pâtiss. C. mag. gd logt jardin + auto. 35 quintaux p. m. à dévelop. à céd. 135.000.

É^ts R.I.C.I.N
52, rue Faidherbe, Lille

PATENTE tissus bonneterie lingerie à céd. sur La Madeleine, aff. sinistrée.

É^ts R.I.C.I.N
52, rue Faidherbe, Lille

GAZOGÈNES PRUVOST
Groupe Nº 1 — POLYCOMBUSTIBLES
Mise en route sur gaz, sans filtre toile, conception purement mécanique. Application sur moteurs à essence ou Diesel. Livrable immédiat. Garagistes-Monteurs, consultez-nous.
MOTEURS PRUVOST
88 à 40, rue Bonte-Pollet - Lille (Tél. 444.30)

Lille, quartier populeux, Café avec 10 ch. meublées. Fait 900 à 1.000 par j. + les chambres. Cédé pr 160.000 f.

Cabinet DUTAT

Cessions, 75, r. de l'Hôpital-Militaire, Lille. Bon choix de cafés et commerces à céder. Demand. liste env. gratuitem.

Lille-Commercial

Cessions tous commerces 68, rue Faidherbe, LILLE.

ALIMENTATION génér. installée tous prix jusqu'à 400.000 f. ou petentes seules, aff. sinistrées à céder.

É^ts R.I.C.I.N
52, rue Faidherbe, Lille

CESSIONS

Paul MARTINOT Cr. g. 26, rue des Arts, **Lille**

Café d'Angle. Forte recette, loyer 3.300 ; 6 chambres libres, peut faire dîneurs - Prix : 30.000. COURMONT, 77 r. de Paris, Lille. 17.978

POUR CEDER VITE, ACHETER SAIN, Les ETABLISSEM^ts **R.I.C.I.N** ONT LA VENTE DE TOUT : COMMERCES, INDUSTRIES, IMMEUBLES, FERMES, etc.

52, rue Faidherbe LILLE 13e Année (Tél. : 561.33) CONFIEZ-leur vos **CESSIONS**

OFFRES D'EMPLOIS

L'INSTITUT MODERNE POLYTECHNIQUE prépare par correspondance aux plus belles *situations*
Un GUIDE R. 2 : ELECTRICITE - AVIATION - BETON ARME - AUTOMOBILE - CHAUFFAGE CENTRAL
GRATUIT vous donnera un aperçu de la situation rémunératrice et assurée que vous pouvez vous créer après quelques mois d'études agréables **CHEZ VOUS**
Demandez le aujourd'hui
I.M.P. 16, Av. VICTOR-HUGO, Boulogne s/Seine
11.344

ENSEIGNEMENT

Ecoles A. A. Blanchard, **Sténo-Dactylo, Complab., Coupe, Cout., LANGUES 55 FRANCS PAR MOIS.** **Lille,** 1, r. Basse, Gd-Place. **Roubaix,** 25, rue Nain. **Cambrai,** 38, r. St-Georges. **Denain,** 32, Bd Carimat. **Douai,** 13, r. des Malvaux. **Béthune,** 37, rue Legillon. **Carvin,** 4, r. d'Libercourt. **Hénin,** 4, rue Voltaire. **Lens,** 65, rue de Lille. **Valenciennes,** 43, r. Rempart.

Académie de Coupe

Dunkel, 1, Nationale 179 Lille. T. 705-31. **Coupe, Couture, Mode, Patrons.** Ec. Lens, Bruay, Carvin.

DIVERS

SABLE DES DUNES

par wagons et péniches. NAVE, 20, rue de Roubaix, ROSENDAEL. 23.175

DENTIFRICE ANTISEPTIQUE
DENTOL
EAU-PATE-POUDRE SAVON
Les consommateurs qui désirent continuer l'usage de leur
DENTIFRICE PRÉFÉRÉ
sont priés de rapporter à leur fournisseur les récipients vides correspondants (Tubes, Boîtes, Flacons)
(Déc. nº 6 du C. d'or de la Parfumerie)

POLICE PRIVEE. Enquêtes de mal. Surveil. constats. Rels. **MARCELI.** Discrétion Téléph. 755.38, rue Bourgogne, 64 **LILLE** 19e année.

TOUTES REPARATIONS de pneus p^r autos, vélos dans les plus brefs délais

MACQUET

2, Rue des Agneaux, 2
— **ARMENTIERES** —
ENVOI PAR POSTE

PROSTATE ou HEMORROIDES

Traitement rationnel. Méthodes du D. BIAT, 60 fr. franco. **Phcie BIAT,** 61, r. du Brun-Pain, **TOURCOING**

SOINS DES PIEDS

J. WEENS, Spécialiste, 2, rue des 3 Villes, **CROIX** (Derr. Eglise Blanc-Seau)

RECHERCHE SACS

neufs et occasions. Voire sacs à terre. **Wallacquet Palmyr semences Orchies**

LE CHALET, Mt Pré mesques, 9 km. Lille. Café, rest., terr. jeux div. **Faites-y vos Pic Niq**

TRANSPORTS
DEMENAGEMENTS
Prix modiques. TURCK, 31, av. P. Belge, LILLE.

Machine à Tricoter

rectiligne. Suis acheteur. **A. Prannier,** 26, rue du Moulin, **Roubaix.** 1.207

LE BAUME PICOT

est un corricide efficace. Il supprime radicalement cors, verrues, durillons. **Francs 6.90** toutes pharmacies. 11.124

LA **BLAKETTE** ALLUME-FEU BELMÈRE EN VENTE PARTOUT

REPRISE DES VIEUX DISQUES

usagés cassés jusque 3.75 pièce. **Scrépel-Pollet,** 73, r. Esquermoise, **Lille** et 138, Gde-Rue, **Roubaix.**

Machines à Tricoter

ACCESSOIRES - PIÈCES détachées - AIGUILLES pour toutes marques
J. DE POERCK
14, Bd de la Liberté, 14
LILLE - Téléphone 717.32

HOROSCOPE D'ESSAI

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète votre HOROSCOPE, envoyez date de naissance, adresse, nom, prénoms (M., Mme, Mlle) av. 5 fr. en timbres pour frais d'écritures à Astrologue **DJEMARO** Scientifique Service E. F. 34, Avenue Anatole-France, COLOMBES (Seine)

MUSIQUE

ACHAT et VENTE PIANOS D'OCCASION
Achat de vieux disques
COUPLEUX FRERES
53, r. Esquermoise, Lille

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu Lille ou Armentières plaque identité de Ficheux Marcelline 16-4-1911. Forte récompense. Vve Cappelle 92 rue Voltaire, Houplines. 4.204

COMMUNION

TOUTE LA TOILETTE en BLANC et du lendemain

Magnifique choix de **ROBES - MANTEAUX**

A LA **BONNE FOI**

147, rue L.-Gambetta — LILLE —

VULCANISATION

Réparations tringles brasées. Rechapage. Travail gar. Prix mod. **Garage Jean Oeleu, 82 rue Jacquart, Roubaix. - A vendre :** Camionnette 201 Peugeot 1.000 kgs ; moteur Prima 4 revisé, état neuf ; moteur Peugeot ; moteur lilliput 250 V. ; 30 pompes A.C. ttes marques ; 5 l. huile Lockheed ; machine à vulcaniser neuve. 12.112

Achats et Ventes de toutes espèces de marchandises.

Ets LEROY-MERLIN

79, rue de la Gare, NŒUX-LES-MINES

Matériaux divers disponibles. Feutre Asphalté. Plaques Eternit et Tuyaux Eternit. Tuiles Mécaniques, tailleries, tôles ondulées galvanisées contre remise de bons. Evier grès émaillé. **Chauffage. Ameublement. Tables de Cuisine. Chaises de Cuisine.** Soldes en tous genres, toujours des lots intéressants. Clapiers et Poulaillers modernes, et quantité d'autres articles à voir sur place. 79, rue de la gare, Nœux-les-Mines. 11.142

Atelier de Dépannage TOUS POSTES T.S.F.
Trav. soigné px modérés. Achat de vieux disques.
COUPLEUX Frères
53, r. Esquermoise, **Lille**

Papiers, livres, stylos. Achat des éditions LAROUSSE et de tous beaux ouvrages. Fournitures de bureau **Andre OOURIEZ** 56, Grande Place, LILLE. 10.120

POLICE PRIVEE - Renseignem. rech. enquêtes, filatures, constats. DIEU, 23, r. Ste-Catherine, **Lille.**

SAVON

faible ration : mais sachez que des milliers de ménagères emploient depuis 2 ans SAVONESS COMPLEMENT DU SAVON et lavent aussi bien qu'autrefois. SAVONESS se vend sans tickets et sa vogue n'a d'égal que sa fabrication toujours exceptionnelle, économique. SAVONESS **mousse, rend le linge blanc, ne brûle pas, se conserve. Caisse 18 kg** brut franco gare, contre rembt 150 fr. M. LATRILLE, 15, rue Fieffé, Bordeaux. 10.506

AU LIT D'ARGENT 99 rue d'Arras LILLE

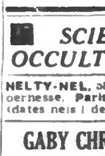

50 REFRIGERATEURS A GLACE DISPONIBLES

SCIENCES OCCULTES

NELTY-NEL, 58, Bd Montparnasse, **Paris.** Voyante (dates nais.) de 30 à 50 fr.

GABY CHRISTEL

Voyante cél. Astrol. Secret p^r retour d'Affect. Réuss. d^s v^s désirs. Prédict. auprès. 154, **rue de Rivoli, Paris** (Métro Louvre). Corresp.

AUTOS

JEAN GIBIE, LILLE, échange tous véhicules automobiles. 23149

MARIAGES

ŒUVRE DU MARIAGE Ttes sit. **Consultez-nous 64, rue Bourgogne, Lille.**

Imprimerie du Réveil du Nord, 166, rue de Paris, LILLE. Le Gérant : Emile GEST.